

# Rapport Moral 2016

## Développement de notre association

En 2016, notre association a fortement progressé : au 15 septembre, notre association comprenait :

- 1 633 déficients visuels (contre 1 535 en 2015) dont 998 en Ile de France, 635 dans les autres régions, soit une progression de plus de 6 %,
- 1 336 bénévoles dont 667 en Ile de France et 669 dans les autres régions.

## Les missions

Pour la France entière, le nombre de missions dépasse 26 000 en 2016.

En Ile de France, le nombre de missions affectées a progressé de 1% (14289 contre 14121 en 2015) ; le taux de réalisation, c'est-à-dire le rapport entre missions réalisées et missions demandées, s'est amélioré (89,6 % contre 85,4 % en 2015). Nous continuons à rencontrer des difficultés pour répondre aux demandes qui nous sont adressées dans certaines communes de banlieue et nous avons moins de bénévoles disponibles de juin à octobre.

Notre permanence téléphonique a fonctionné de façon très satisfaisante : au total environ 60 000 communications ! Par ailleurs, plus de 10% des missions sont prises directement par Internet.

Les randonnées pédestres et sorties culturelles, tant en Ile de France que dans la plupart de nos délégations de province, rencontrent toujours un grand succès et plusieurs délégations, dont la STAARP en région parisienne, pratiquent une activité de cyclisme en tandem.

## Nos adhérents

348 déficients visuels ont rejoint en 2016 notre association (contre 297 en 2015), dont 203 en Ile de France et 145 dans les autres régions.

## Recrutement de bénévoles

Grâce à nos campagnes de communication, nous avons recruté 459 nouveaux bénévoles (contre 466 en 2015), dont 338 en Ile de France (y compris les stagiaires) et 121 dans les autres régions.

## Délégations

En 2016 nous avons ouvert deux nouvelles délégations : à Bourg-en-Bresse dans l'Ain, et à Toulon, dans le Var, et une antenne dans l'Essonne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre association comprend 16 délégations départementales et 7 antennes.

## Actions réalisées en 2016

En 2016 nous avons poursuivi nos actions de communication en participant notamment à de nombreux forums d'association et avons renforcé ou développé de nouveaux partenariats avec d'autres associations ou institutions.

La fusion des Auxiliaires des Aveugles avec l'association ECA a été votée à l'unanimité par les assemblées générales des deux associations ; nous attendons maintenant l'accord des autorités administratives pour que cette fusion devienne effective.

## CONCLUSION

En 2017, nous poursuivrons nos efforts pour nous faire mieux connaître auprès des déficients visuels et recruter de nouveaux bénévoles tout en assurant à nos adhérents déficients visuels les services qu'ils attendent de nous.

## Rapport Financier 2016

### ▪ Les dépenses

Les dépenses globales, hors amortissements, se montent à 201 048 € contre 202 042 € en 2015 : soit une diminution de 994 € de nos charges par rapport à 2015.

Les principales évolutions :

Charges de copropriété et frais de réparation-entretien en baisse de 6 284 € . Baisse de 1 926 € du coût du Journal, réduction des Charges de personnel de 22 545 € en raison du congé maladie de notre secrétaire Mme Ayoun, mais forte augmentation des dépenses de manifestations du fait principalement d'un décalage temporel.

Les amortissements se montent à 24 791 € en progression de 924 € en raison des investissements effectués courant 2016.

### ▪ Les recettes

Elles atteignent 231 407 € contre 227 247 € en 2015, soit une hausse de 4 160 € ou 1.8%.

Les principales évolutions par rapport à 2015 :

Subventions des communes : baisse pour les délégations de 1 770 €, mais hausse en Ile de France de 3 900 € due à une action de sensibilisation à la non-voyance dans les écoles de Colombes.

Dons : en progression de 9 526 € en Ile de France, stabilité dans les délégations.

Cotisations : déficients visuels baisse de 923 € dans les délégations, hausse de 1 749 € à Paris, bénévoles baisse de 922 € dans les délégations et de 834 € à Paris.

Legs : 5 444 € sur l'assurance vie de Mme CHEVANNE ; nous avons également provisionné 25 000 € sur le legs que cette dame a effectué en notre faveur.

### ▪ Le solde

Nous enregistrons un excédent de 5 568 € grâce au legs de Mme CHEVANNE.

### ▪ Le budget 2017

Nous continuons à contrôler de très près nos dépenses sans cependant renoncer aux investissements nécessaires à notre développement.

### ▪ Le bilan 2016

Nos investissements se montent à 10 306 € en 2016, pour moitié sur des réparations immobilières à Nantes et sur des améliorations informatiques pour l'autre moitié.

Nos réserves financières atteignent 646 676 € au 31/12/2016 (contre 657 703 au 31/12/2015), dont 409833 € en valeurs de placement à moyen terme. Cela représente trois ans de dépenses.

## CONCLUSION

Notre situation financière nous permet de rester confiants dans le développement à moyen terme de notre association.